

Briefe an die Redaktion

Quelle empreinte carbone pour un instant de bonheur?

Cette drôle de question a traversé mon esprit lors d'un jogging matinal. Elle mérite une petite réflexion puisque nous sommes sensibilisés sinon culpabilisés journalièrement au sujet de l'impact de nos activités sur le climat et sur notre santé.

L'entraînement physique me fait plaisir et améliore mon bien-être. Mais n'est-il pas néfaste pour le bilan énergétique global? En effet, ma dépense de calories gratuite et purement égoïste augmente l'émission de gaz à effet de serre et doit être compensée par un apport supplémentaire de nourriture et d'eau, biens qui manquent dans beaucoup de régions de notre terre. L'activité physique régulière me protégera peut-être contre certaines maladies et pourrait même augmenter mon espérance de vie. Est-ce vraiment souhaitable puisque je dépends de médicaments dont plusieurs composés chimiques ne peuvent pas encore être traités par les stations d'épurations actuelles et pollueront finalement nos cours d'eau et lacs?

Quid des congrès médicaux aux quatre coins du monde que je fréquentais aussi régulièrement? Est-ce encore d'actualité et utile puisque la plupart des informations qu'ils véhiculent peuvent être trouvées presque en temps réel dans le Net? Cependant, les nombreux contacts liés lors de ces événements et la découverte d'autres pays et cultures, parfois aux conditions de (sur)vie que j'étais loin d'imaginer, m'ont beaucoup aidé à mieux comprendre et soigner des patients venus d'autres horizons. Moments d'émotion et de satisfaction intenses, où j'ai aussi saisi que pour quelqu'un qui est souffrant, affamé et qui a soif, la pollution de l'environnement est le dernier des soucis.

Ces deux exemples soulèvent de nombreuses interrogations. À chacun d'y réfléchir et d'y répondre selon sa sensibilité.

L'évolution du climat et de la santé d'une grande partie des habitants, toujours plus nombreux, de notre planète est préoccupante. Tout le monde est d'accord qu'il faut agir. Vu les intérêts politiques et économiques colossaux en jeu, mettre en route des mesures adéquates prendra beaucoup de temps. En attendant, chacun peut apporter sa contribution concrète – aussi modeste soit elle – ici et maintenant.

Dr méd. Otto Caviezel, Tolochenaz

Suicide assisté

Lettre concernant: Sarpong G. «Nous voulons promouvoir la sensibilité éthique auprès des médecins» Bull Med Suisses. 2022;103(3334):1052–3.

Dans cet article, il y a une phrase qui m'a particulièrement choqué: «L'assistance au suicide peut se justifier d'un point de vue éthique lorsque les possibilités de traitement ont été épuisées.»

Cette phrase demande une clarification: elle signifie que l'acharnement thérapeutique a toujours ses adeptes. Elle signifie que chaque demandeur d'une aide à mourir doit patienter jusqu'à ce que les médecins aient utilisé leur dernière cartouche thérapeutique! Un être humain gravement malade ne semble pas avoir le droit de dire «STOP». Il est exposé à la merci des médecins, respectivement à l'éthique édictée par le pouvoir médical. Il risque de subir contre son gré l'ensemble de l'arsenal des traitements possibles avant d'avoir le droit de mourir.

Heureusement, «le code de déontologie de la FMH n'est pas une loi, mais une valeur normative pour le corps médical», qu'elle s'impose à elle-même. Mais est-il éthique de torturer un être humain avec des traitements qu'il refuse? Les directives anticipées formulées par un patient n'ont alors plus de valeur?

Mais si le corps médical insiste sur son code d'éthique, il ne lui reste que la solution de se laisser mourir ou d'avoir recours à un suicide violent? Beaucoup de médecins acceptent dans ces circonstances de revoir leur plan thérapeutique. Ils comprennent le désir profond du patient de mourir et ils agissent à contrecourant de l'éthique édictée par la FMH: ils annoncent leur patient à une association d'aide au suicide et ils acceptent souvent de faire l'ordonnance pour le produit létal.

La législation suisse assure à tout citoyen cette ultime liberté si les critères suivants sont respectés:

- la personne doit posséder son discernement
- elle doit s'administrer elle-même la dose létale
- l'aidant ne doit pas avoir un mobile égoïste.

Dr méd. Pierre Schaefer, Vessy / Veyrier

Briefe einreichen

Briefe an die Redaktion reichen Sie online ein unter:

saez.ch/de/publizieren/leserbrief-einreichen

Missglückte Bildwahl

Brief zu: SAMW. Zusammenarbeit von medizinischen Fachpersonen mit der Industrie. Schweiz Ärzetzg. 2022;103(35):1091–3.

Im Artikel über die Zusammenarbeit von medizinischen Fachpersonen mit der Industrie nimmt die Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften (SAMW) Stellung zur Aktualisierung ihrer Richtlinien. Die Arbeitsgruppe hatte dabei keine einfache Aufgabe. Sie musste insbesondere der vorherrschenden Meinung entgegenwirken, als dass die Pharma- und Medizintechnik-Industrie unredliche Absichten verfolgt. Inhaltlich ist dies der Arbeitsgruppe gelungen, bildlich leider nicht. Man darf davon ausgehen, dass bei den aktualisierten Richtlinien nicht die Provokation im Zentrum der Überlegungen stand, sondern das echte Bestreben, Richtlinien zu verfeinern, die den medizinischen Fachpersonen den Kontakt mit der Industrie erleichtern. Als vorbildliches Beispiel dieser Zusammenarbeit sei die Bewältigung der Corona-Pandemie erwähnt. In kurzer Zeit konnten Ärzteschaft, Forscherinnen und Forscher, Industrie und Behörden in Form einer Impfung eine Lösung präsentieren. Dies bildlich darzustellen wäre dem Artikel gerecht geworden.

Ernst Herzig, Biel